

Le Centre des monuments nationaux et  
la Fondation pour la mémoire de l'esclavage présentent

Exposition ***Oser la liberté.***  
***Figures des combats contre l'esclavage***  
au Panthéon du 9 novembre au 11 février 2024



**Contact presse**

Pierre Laporte Communication  
Pierre Laporte / Laurent Jourden / Léa Branchereau-Angelucci  
01 45 23 14 14 - pantheon@pierre-laporte.com

Pôle presse du CMN  
Ophélie Thiery - 01 44 61 22 45  
presse@monuments-nationaux.fr

Fondation pour la mémoire de l'esclavage  
Armelle Chatelier - 06 88 17 68 25  
communication@fondationesclavage.org

[www.monuments-nationaux.fr](http://www.monuments-nationaux.fr)  
[www.memoire-esclavage.org](http://www.memoire-esclavage.org)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Proposée à l'initiative du Centre des monuments nationaux et de la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage, l'exposition *Oser la liberté* retrace l'histoire d'un combat : celui de la liberté contre l'esclavage dans l'histoire de France, une marche qui s'est déployée sur quatre siècles et trois continents, scandée de moments de ruptures, de régressions, de temps forts et de bascules.

En mêlant cette histoire foisonnante à celle de la modernité française dont elle est une page majeure, et en convoquant la mémoire des femmes et des hommes qui l'ont écrite, l'exposition montre comment le système colonial esclavagiste a toujours suscité résistances et oppositions, et combien le souffle des figures héroïques qui les ont portées continue d'inspirer les combats d'aujourd'hui.

**Oser la liberté.** L'expression évoque l'audace de ces femmes et de ces hommes, illustres ou méconnus, qui ont osé se dresser contre l'esclavage, dans les colonies comme en métropole. Elle raconte comment, au 17<sup>e</sup> et au 18<sup>e</sup> siècles, dans le premier empire colonial français, l'irrépressible volonté de liberté des esclaves révoltés et les idéaux universels des Lumières se sont rencontrés.

Après 1789, c'est en effet dans les colonies françaises en révolution que la réalisation d'un programme de « Liberté générale » a été poussée le plus loin, quand l'insurrection générale du 23 août 1791 dans la colonie de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) a provoqué cet événement inédit dans l'histoire humaine : le premier soulèvement d'esclaves qui parvient à imposer l'abolition de l'esclavage.

Rien n'effacera la puissance de ce moment, pas même la décision de Napoléon Bonaparte de rétablir l'esclavage en 1802, et l'exposition montre comment le combat pour l'abolition sera finalement gagné en 1848, et prolongé jusqu'à nos jours dans le projet d'une société qui œuvre à l'idéal de liberté, d'égalité et de fraternité.

**Exposition incarnée.** Dans le Panthéon, temple des héros et des héroïnes de la République, l'exposition « *Oser la liberté* » raconte cette histoire en l'incarnant.

A travers la présence de celles et ceux qui y sont déjà honorés – comme l'abbé Grégoire et Condorcet, Toussaint Louverture et Louis Delgrès, Victor Schœlcher et Félix Éboué, Aimé Césaire et Joséphine Baker... – mais aussi à travers l'évocation de figures moins connues dont elle fait revivre le souvenir (Olympe de Gouges, Mackandal, Julien Raimond...), pour un récit plus juste. Cette exposition, qui rassemble des œuvres, des installations numériques et des archives, parfois inédites pour le public, les réunit toutes et tous pour la première fois au panthéon.

Dans le cadre de son programme « Un artiste, un monument », le Centre des monuments nationaux présente également au Panthéon, du 19 octobre 2023 au 11 février 2024, l'exposition *We could be heroes* de l'artiste Raphaël Barontini.

Dans ce haut lieu de la mémoire nationale qu'est le Panthéon, Raphaël Barontini met en lumière des figures héroïques de la lutte contre l'esclavage, connues ou méconnues, ayant contribué à jouer un rôle marquant dans son abolition. À travers des installations monumentales – textiles, bannières et drapeaux, Raphaël Barontini offre un regard artistique contemporain sur ce combat essentiel, sur lequel l'exposition *Oser la liberté* apporte un éclairage historique et pédagogique, dans une complémentarité d'une exposition à l'autre qui fait dialoguer le passé et le présent, l'art et l'histoire, les mémoires singulières et le récit national.

Limbé 8 Août 1793

Toussaint Breda  
Chef des révoltés  
Général de l'Armée du Roy  
Trévend sauns

Je suis Toussaint Louverture, mon  
nom s'est peut-être fait connaître jus-  
qu'à vous. J'ai entrepris la vengeance de  
ma race. Je veux que la liberté et l'égalité  
régnent à Saint-Domingue. Je travaille  
à leur faire exister. Unissez-vous, et com-  
battez avec moi pour la même cause.  
Déracinez avec moi l'arbre de l'escla-  
vage. J'ai juré de faire de vous  
des hommes comme les autres  
hommes de la terre.

Mine habitenté !  
Mine la race noire !

Toussaint Breda

Lettre de Toussaint Bréda dit  
Louverture  
Lettre de Toussaint Breda, Limbé  
8 août 1793  
31 cm x 19 cm  
Collection Walter O. Evans et Linda J.  
Evans  
© Walter O. Evans Foundation For Art  
and Literature

Cette lettre exceptionnelle  
marque l'entrée publique  
de Toussaint Bréda dit  
LOuverture dans l'arène  
politique de Saint-Domingue.  
« Je suis Toussaint Louverture,  
mon nom s'est peut-être fait  
connaître jusqu'à vous. [...]»  
Je veux que la liberté et  
l'égalité règnent à Saint-  
Domingue, je travaille à les  
faire exister. Unissez-vous et  
combattez avec moi pour la  
même cause.  
Déracinez avec moi l'arbre de  
l'esclavage. [...] »

« Oser la liberté, c'est l'histoire d'une conquête, à la fois visible et dérobée, dont l'actualité continue d'inspirer nos luttes quotidiennes contre la tyrannie des passions haineuses, des pouvoirs autoritaires, des idéologies mutilantes qui sapent la cohésion sociale et sèment la discorde. Car le dispositif hégémonique de systèmes juridiques, économiques ou politiques hérités du passé laisse apparaître en creux le cheminement d'une indomptable aspiration à la liberté à travers les siècles et les continents, sans exception dans l'espace ou dans la durée. L'exposition retrace la généalogie de cet idéal conquis et partagé ».

Florence Alexis,  
commissaire de l'exposition

## ENTRETIEN AVEC FLORENCE ALEXIS, COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION ET BARBARA WOLFFER, ADMINISTRATRICE DU PANTHÉON

Barbara Wolffer : Cette exposition trouve sa place au Panthéon, qui honore de nombreuses personnalités engagées dans la lutte contre l'esclavage, à des époques et selon des modalités différentes. Victor Schœlcher bien sûr, mais aussi l'abbé Grégoire, Louis Delgrès et Toussaint Louverture, parmi bien d'autres. En quoi est-ce important de travailler sur un tel sujet en 2023 ?

Florence Alexis : Le sujet de l'esclavage est difficile à aborder et très mal connu. Il ne saurait être seulement un puits de culpabilité ou de chagrin : son histoire révèle aussi la dignité, l'intelligence et le courage de figures historiques majeures, ignorées ou oubliées, entièrement investies dans le combat pour la liberté. L'exposition tente ici de répondre à un enjeu d'Histoire et de Mémoire.

B. W. : Le sujet connaît une certaine actualité, avec des expositions présentées récemment dans plusieurs villes de France. Quelle est la spécificité de cette exposition au Panthéon ? Comment avez-vous abordé le sujet ?

F. A. : Lorsque l'on parle de l'esclavage et de ses abolitions en France, le grand public ne connaît souvent que quelques figures : Schœlcher, parfois Louverture ou l'abbé Grégoire – un des grands législateurs de la première abolition en France en 1794. Mais longtemps avant eux, il existe une longue chaîne de combattants pour la liberté contre l'esclavage : sur le continent africain, sur les navires négriers et en Amérique. Nous avons voulu saluer l'éthique et le civisme de ceux qui s'y sont illustrés par leur vaillance et leur intelligence. C'est là le choix que nous avons fait avec Jean Marie Théodat, au cœur de l'espace géographique dit « atlantique », entre Europe, Afrique, et Amériques du XVIe au XXIe siècle, pour envisager cette histoire sous l'angle de figures connues ou méconnues qui ont contribué à activer des valeurs fondamentales, qu'il importe de continuer à défendre aujourd'hui.

## Sommaire

Entretien de la commissaire et de l'administratrice du Panthéon .....	4
Le parcours de l'exposition .....	8
Autour de l'exposition.....	10
Le commissariat de l'exposition.....	11
La Fondation pour la mémoire de l'esclavage....	12
Les partenaires, mécènes et prêteurs.....	13
Les visuels disponibles pour la presse .....	14
Exposition We could be heroes .....	16
Le Panthéon.....	17
Les informations pratiques .....	18
Le CMN en bref .....	19

B. W. : Le titre de l'exposition, « *Oser la liberté* », évoque l'audace dont ont fait preuve celles et ceux qui ont combattu l'esclavage. Pourriez-vous expliciter le choix de ce titre ?

F. A. : La liberté est le principe qui s'oppose à l'esclavage. C'est celle dont on va priver plus de 12,5 millions d'Africains déportés vers le continent américain du XVe au XIXe siècle. Les personnes qui en sont privées savent raviver cette idée de liberté au sein même d'un système brutal et déshumanisant. Penser sa liberté constitue déjà une forme de courage et une audace inouïe quand on risque le marquage au fer rouge, la traque, l'amputation, voire la mort. Ces stratégies ont précédé l'œuvre des abolitionnistes, l'ont nourrie et inspirée. C'est le récit de ces vies réunies que nous tentons de restituer dans cette exposition au Panthéon.

B. W. : Comment l'exposition est-elle structurée ? Comment s'articule le contexte de l'esclavage avec les figures de la lutte ?

F. A. : La première partie rend compte des débuts de la traite atlantique, définie par les historiens d'aujourd'hui comme une « première mondialisation », où les principales nations européennes rivalisent dans ce commerce d'êtres

humains pour développer leurs économies concurrentes. C'est la marchandisation de la personne humaine, le marquage des corps, la surveillance, les sévices dictés par des textes juridiques qui encadrent ce négoce. La deuxième partie décrit le marronnage (fuite d'esclave) et ces révoltes incessantes qui mènent, à terme, aux deux abolitions en France, en 1794, puis 1848. La troisième partie retrace les transitions d'une abolition à l'autre : Bonaparte devenu Premier consul rétablit l'esclavage en 1802 et capture Toussaint Louverture. Nous arrivons ainsi au magnifique Victor Schœlcher et à l'abolition de 1848. L'épilogue nous offre de mesurer les profondes séquelles laissées par l'esclavage : dans les rapports humains en métropole comme dans les outre-mer en léguant des préjugés et des discriminations qui durent encore.

**B. W. :** Comment rendre visibles les combats contre l'esclavage dans une exposition ? Quels documents, quelles œuvres vous permettent-ils d'en rendre compte ?

**F. A. :** Pour l'illustrer, il y a des portraits peints, estampes, correspondances, cartes ou monnaies et des objets du quotidien en lien avec la vocation



*Paire de sucriers à poudre : esclaves chargés de cannes à sucre*  
Vers 1730-1740  
Ancienne collection de Louis-Henri, duc de Bourbon  
28,5 cm x 11 cm  
Don de la Société des Amis du Louvre, 1995  
Paris, musée du Louvre  
© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Martine Beck-Coppola

première de l'esclavage : faire des Africains déportés une énorme force productive. Ils produisent du café, du sucre, de l'indigo, du cacao, du tabac. Ainsi, en emblème de l'économie sucrière, le musée du Louvre a bien voulu nous prêter une admirable paire de sucriers issue de tables aristocratiques au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils représentent des esclaves courbés sous le poids de fagots de canne à sucre. Nous exposons aussi un marbre antique qui montre qu'un esclavage domestique existe déjà à Rome et à Athènes. Nous présentons de très rares archives, des lettres autographes, notamment celle de Bonaparte à Toussaint Louverture et une lettre de Toussaint Bréda qui prend le nom de Louverture en 1793 (toutes deux prêtées par le grand collectionneur afro-américain Walter O. Evans), ou encore le décret de rétablissement de l'esclavage de 1802. Ces documents et objets font parler l'histoire, la rendent tangible.

**B. W. :** L'exposition est proposée dans la crypte, dans une galerie habituellement vouée à la présentation de l'histoire du Panthéon, à proximité des grands hommes et femmes qui reposent dans ce lieu et dont certains ont contribué à cette histoire. Cette proximité vous a-t-elle influencée ?

**F. A. :** L'exposition est conçue en osmose avec le monument. Rousseau et Voltaire écrivent contre l'esclavage. *Bug-Jargal*, premier roman de Victor Hugo à l'âge de seize ans, se situe à Saint-Domingue. L'abbé Grégoire vote l'égalité des gens de couleur. Je pense également, plus proche de nous, à Félix Éboué, fils d'esclaves émancipés qui entre solennellement au Panthéon aux côtés de Victor Schœlcher en 1949. Ou encore à Joséphine Baker, pour sa mobilisation en faveur des droits civiques et son combat humaniste.

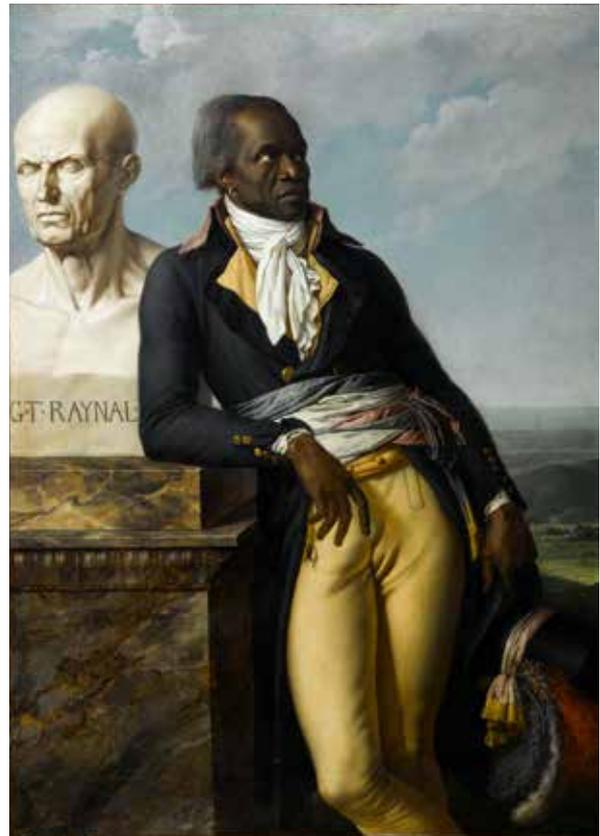
**B. W. :** Vous évoquez là des figures connues. Quels sont par ailleurs quelques-uns des visages méconnus que le visiteur pourra découvrir ?

**F. A. :** Des personnages, femmes et hommes dont il est parfois très difficile de restituer le parcours parce qu'on en a gardé trop peu de traces. C'est le cas de beaucoup de « nègres marrons », comme Héva et Anchaing à l'île de La Réunion, François Mackandal ou Boukman à Saint-Domingue, Solitude qui combat

en Guadeloupe auprès de Louis Delgrès. Une autre trop discrète mais remarquable trajectoire est celle de Julien Raimond, un « mulâtre » né d'une dame de couleur et d'un Landais venu s'enrichir à Saint-Domingue. Proche de l'abbé Grégoire, il joue un rôle politique de pivot en faveur des droits des gens de couleur dès 1784 devant le gouverneur de Saint-Domingue ; son parcours esquisse les tout premiers pas d'un combat politique vers l'abolition de l'esclavage. Marie-Thérèse Lucidor, blanchisseuse de son état, dont le père était sans doute un ancien soldat noir, qui sera l'une des voix qui chantent l'abolition au Temple de la Raison en 1794, nom donné alors à Notre-Dame de Paris. Jeanne Odo, doyenne affranchie de Saint-Domingue, bien que centenaire, mène la délégation en 1793 des gens de couleur devant le Club des Jacobins, puis devant la Convention pour y défendre l'abolition. Tous font palpiter ces pages de notre Histoire de France : à nous de les faire revivre. J'espère pouvoir partager cela avec les publics, la jeunesse, notamment avec les enseignants et les scolaires.

**B. W. : Jean Marie Théodat, conseiller scientifique, a accompagné la préparation de l'exposition. Pourriez-vous évoquer votre collaboration ?**

**F. A. :** Une collaboration extrêmement précieuse. Jean Marie Théodat est docteur en géographie et maître de conférences à la Sorbonne. Il a également enseigné à l'université d'État d'Haïti. C'est un expert de ces aires économiques et culturelles, sur la question de la mondialisation et son histoire. Il porte un regard global sur la question. On retrouve son approche dans le catalogue publié en accompagnement de cette exposition par les Éditions du patrimoine. Jean Marie Théodat, conseiller scientifique y démontre que l'esclavage est une économie ancienne, sans doute millénaire, pour l'humanité. En restituant cette profondeur historique, il ouvre notre perspective pour regarder la singularité de l'esclavage atlantique colonial français et ce chemin vers la liberté, relayé sur des siècles. Cette « généalogie de la liberté », comme nous l'appelons, c'est son apport crucial au projet. Je me suis appuyée en confiance sur son expertise scientifique afin que cette histoire soit relatée avec toute la rigueur requise, à partir de faits historiquement incontestables, qui dépassent un traitement froidement statistique.



*Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue à la Convention (1747-1805)*  
par Anne-Louis Girodet de Roussy-Trioson, 1797  
Huile sur toile  
159 cm x 112 cm  
Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon  
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot



*Joséphine Baker*  
par le Studio Harcourt, 1948  
Négatif monochrome, négatif souple  
18 cm x 24 cm  
Charenton-le-Pont, Médiathèque du patrimoine et de la photographie  
© Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais / Studio Harcourt

## Toussaint Louverture, sagacité & habileté

Ici attribut de la vivacité et de l'habileté, de la tête "politique" que Toussaint Louverture démontra, la pintade, dit "oiseau nègre" à tête de vautour, foisonne dans les campagnes d'Haïti. La pintade est rebelle à la domestication (au point qu'on la surnomme 'pintade-marronne'), vigilante, féconde, rapide, rusée et avide de liberté, elle est un emblème de connaissance et d'esprit. Importée en même temps que les Africains capturés pour l'esclavage, stockée en cage, la pintade sert de garde-manger à bord du navire négrier.

Dans le mythe des spiritualités vodou, elle n'ignore rien de ce qui se passe sur terre comme au ciel.

Sentinelle alliée et blason du nègre marron, en vertu de savoirs africains millénaires (en terre bambara, ou dite 'poule de Guinée' en anglais), le volatile capte en premier toute intrusion ou imminence du danger : orage, cyclone, incendie, séisme ou éruptions volcaniques, grâce à sa réceptivité aux basses fréquences. Par son comportement, elle alerte à l'approche de la menace. D'où sa présence en semi-liberté à l'entour des campements marrons\*, comme vigie aguerrie.

Il semblerait que l'oiseau ait autrefois figuré sur les armoiries du drapeau d'Haïti, juché sur deux bouches de canons...

Florence Alexis.

\* marron : esclave fugitif qui reconstruit sa vie, en liberté.



*Toussaint Louverture*  
par François Cauvin, 2009  
Acrylique sur canvas  
92 cm x 121cm  
© François Cauvin

# LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

## UN PARCOURS EN QUATRE SÉQUENCES

### La traite atlantique, une première mondialisation

#### I Latret neg, an primié mondializasion

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, l'expansion des puissances européennes sur tous les continents conduit à la constitution d'immenses empires coloniaux. Le moteur de cette première mondialisation économique est la plantation esclavagiste. Ce système de production est massivement développé dans les colonies d'Amérique et d'Asie pour fournir à l'Europe les produits coloniaux qu'elle convoite : sucre, café, tabac, cacao, épices, coton... Les populations amérindiennes décimées par les massacres, la servitude et le choc microbien, c'est en Afrique que, à partir de 1444, les Européens vont capturer une main d'œuvre de 12,5 millions de femmes, d'hommes et d'enfants achetés et déportés à travers les océans pour être transformés en bêtes de somme par la traite, sur plus de 400 ans. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la France affirme sa volonté de se positionner en acteur majeur de cette économie-monde à partir de ses colonies aux Antilles, en Louisiane, en Guyane et dans les Mascareignes, où, de marronnages en révolutions, les esclaves ne cessent de résister à ce système déshumanisant.

### De marronnages en abolitions (1750-1802)

#### II Dépi mawonnaj rivé a labolision (1750-1802)

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les sociétés esclavagistes de l'empire colonial français sont à leur apogée économique. Mais c'est aussi l'âge d'or des résistances, révoltes et insurrections. Les esclaves pratiquent partout le marronnage. Allant jusqu'à créer de véritables contre-sociétés, les libres de couleur sont discriminés en raison de leurs origines et les philosophes des Lumières condamnent l'inhumanité de l'esclavage. La proclamation des Droits de l'Homme - « Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. » - fait exploser le système colonial. À Saint-Domingue, ce sont les esclaves révoltés qui accomplissent les

promesses de 1789 en imposant l'abolition, que la Convention nationale confirme et étend le 4 février 1794 au reste de l'empire colonial français. Elle porte Toussaint Louverture, qui s'est affranchi de l'esclavage, à la tête de la colonie. Il devient l'acteur et l'emblème de cette « Liberté générale » que la Première République s'efforce d'organiser en inventant une société sans esclavage dans ses possessions outre-mer.

### D'une abolition à l'autre (1802-1848)

#### III Sòti adan an labolision rivé dan an lot (1802-1848)

En 1801, Toussaint Louverture dote Saint-Domingue d'une constitution qui interdit l'esclavage. Napoléon Bonaparte, qui nourrit de grandes ambitions coloniales en Amérique, décide de le renverser pour mettre un terme à la Liberté Générale. Il échoue à Saint-Domingue, qui gagne son indépendance sur le champ de bataille et la proclame en 1804 sous le nom d'Haïti. Mais il réussit à rétablir l'esclavage en Guadeloupe et en Guyane. Il le maintient en Martinique et à La Réunion, où les colons voulaient maintenir l'ordre ancien. Pendant 46 ans, la lutte reprend dans les colonies françaises comme en métropole. La traite, l'esclavage et son corollaire, le préjugé de couleur, sont contestés dans la presse, devant les tribunaux, au Parlement, parfois les armes à la main lorsque les esclaves se soulèvent. Des figures émergent pour incarner ces combats, comme Cyrille Bissette à la Réunion, Furcy Madeleine en Martinique, ou Victor Schœlcher à Paris. Mais face à l'inertie du pouvoir central, il faudra une nouvelle révolution pour abattre la traite en 1831, et une autre pour enfin abolir l'esclavage, en 1848.

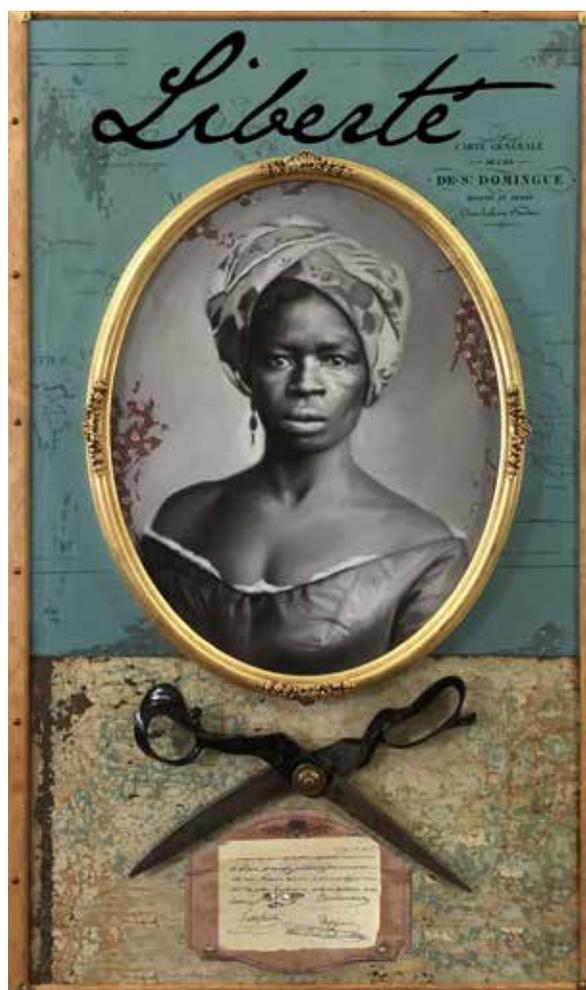
### Contre l'oubli : commémorer et combattre (depuis 1848)

#### IV Pou nou pa bliyé, annou sélébré épi goumen (dépi 1848)

« Je recommande à chacun l'oubli du passé », déclare le gouverneur de Martinique en 1848. Une injonction qui vise autant à préserver la paix civile qu'à masquer la persistance des inégalités dans une

société coloniale dont les structures économiques n'ont pas été réformées. Alors que l'école républicaine permet à une nouvelle élite de s'élever, celle-ci se saisit de la mémoire de l'esclavage dans les années 1920 pour contester le racisme qui en est issu et affirmer une « conscience noire » longtemps incubée, que Paulette et Jane Nardal, Aimé et Suzanne Césaire, Léon-Gontran Damas, portent dans des textes importants. Après-guerre, les espoirs déçus de la départementalisation des « vieilles colonies » en 1946 et le mouvement parallèle de la décolonisation, porté notamment par le martiniquais Frantz Fanon, nourrissent les revendications pour une pleine égalité outre-mer, et l'aspiration à une société enfin délivrée du racisme. En 2001, la France reconnaît par la loi « Taubira » l'esclavage et la traite comme crimes contre l'humanité : un retour aux sources de 1794 et 1848, et un appel à l'action pour l'égalité et la dignité de la personne en France comme dans le reste du monde, alors que la traite et l'esclavage moderne touchent encore plus de 28 millions de personnes dont près de 70% de femmes dans le monde.

Le combat pour la liberté et l'égalité n'est pas achevé.



*Liberté ! Portrait de Rosalie de nation peule*  
par Jules Arthur, 2015  
Huile sur bois et métal  
© Jules Arthur

# AUTOUR DE L'EXPOSITION

## Publication

Un catalogue est publié à l'occasion de l'exposition par les Éditions du Patrimoine.

De Florence Alexis et Jean Marie Théodat

Prix : 35 €

160 pages - Relié - 24,5 x 32,5 cm

Nombre d'illustrations : 150

ISBN : 978-2-7577-0907-8

Mise en vente : 16/11/2023

*Oser la liberté* éclaire la généalogie d'une volonté partagée de liberté comme un processus universel qui parcourt les âges et les continents. Cet idéal s'incarne en une multitude de figures illustres ou méconnues, aujourd'hui disparues, dont le geste persiste à travers des femmes et des hommes d'honneur dont le Panthéon national a parfois immortalisé la présence dans l'histoire en accueillant leur dépouille ou en gravant leurs noms dans son enceinte. C'est l'action de ces héroïnes et héros immortels qui balise le parcours de l'exposition et de son catalogue. L'ouvrage retrace l'histoire d'une conquête à la fois visible et dérobée dont l'actualité continue d'inspirer nos luttes quotidiennes contre la tyrannie des passions haineuses, des pouvoirs autoritaires, des idéologies mutilantes qui sapent la cohésion sociale et sèment la discorde. Car le dispositif hégémonique de systèmes juridiques, économiques ou politiques hérités du passé laisse apparaître en creux le cheminement d'une indomptable aspiration à la liberté à travers les siècles et les continents, sans exception dans l'espace ou dans la durée.

## Visites commentées de l'exposition par la commissaire, Florence Alexis

Le 18 novembre 2023 à 11h00, le 9 décembre 2023 à 15h00 et le 20 janvier 2024 à 11h00.

## Cycle de conférences

Programmation à retrouver sur [www.paris-pantheon.fr](http://www.paris-pantheon.fr)

## LE COMMISSARIAT DE L'EXPOSITION

### Florence Alexis, commissaire de l'exposition

Fille du romancier haïtien Jacques Stéphen Alexis (Prix Jean d'Ormesson 2018), elle a produit des expositions itinérantes majeures : "Haïti/ 500 ans d'Histoire", "Rencontres Africaines" (IMA) et "La Bataille de Little Big Horn" d'Ousmane Sow sur le Pont des Arts, avec la ville de Paris et CulturesFrance (Institut Français, Ministère des Affaires étrangères). Commissaire général arts visuels du Festival Mondial ("Modernités +Résistances - Aux Souffles du Monde", Dakar 2010), elle a développé les participations africaines aux Biennales de Johannesburg, Venise, La Havane, Dakar et S. Paulo, piloté le concours international du Mémorial de l'Esclavage des Nations Unies (New York) pour l'Unesco en 2012 et déployé les programmes du Comité National pour la Mémoire & l'Histoire de l'Esclavage (CNMHE, Loi Taubira 2001), dont les expositions annuelles inaugurées par le Président de la République le 10 mai, la modélisation du concours pédagogique national "La Flamme de l'Égalité" avec la Ligue de l'Enseignement et le Ministère de l'Éducation, et développé la base de données d'œuvres d'art, archives et objets liés à l'Histoire de l'esclavage et du racisme dans les collections publiques des Musées de France avec le Ministère de la Culture.



### Jean Marie Théodat, conseiller scientifique

Jean Marie Théodat est géographe, agrégé et docteur en géographie. Maître de conférences à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne et professeur à l'université d'État d'Haïti, ses recherches portent sur les aires économiques et culturelles, la mondialisation, la géopolitique, les Antilles, la Caraïbe, Haïti, la République dominicaine, l'esclavage, la colonisation, les frontières et la créolisation. Il a publié : Haïti et la République dominicaine, (1804-1916) une île pour deux. Éditions Karthala en 2003 ; Des décombres et des hommes, Éditions de l'Université d'État d'Haïti, 2017 ; Fatras Port-au-Prince, Éditions Paroles, en 2021 et France-Haïti, les chaînes de la dette en 2021. Il fut conseiller scientifique de l'exposition KreyolFactory, à La Villette, Paris, en 2009.

## LA SCÉNOGRAPHIE

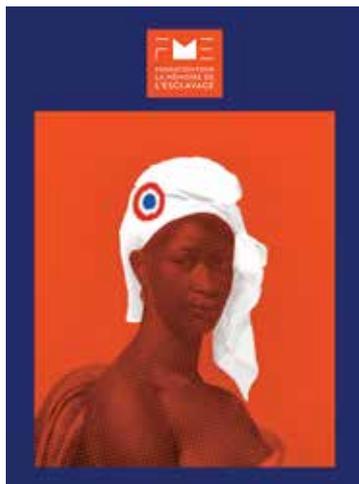
Dany Gandon et Jean-Christophe Ponce de l'atelier de scénographie Scenorama.

## LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'État et des partenaires privés qui partagent son projet. Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre et sa directrice est Dominique Taffin.



Jean-Marc Ayrault © Stéphane Vaquero



Dominique Taffin © Yann Audino

« *Oser la liberté. Figures des combats contre l'esclavage* » est la première exposition que la Fondation pour la mémoire de l'Esclavage co-produit avec une grande institution française, le Centre des monuments nationaux.

Créée en 2019, présidée par Jean-Marc Ayrault, la FME est une fondation reconnue d'utilité publique, privée, autonome, soutenue par l'État. Elle a pour projet de montrer comment l'esclavage colonial a transformé la France, comment les combats pour son abolition ont aidé à fonder notre République, et comment leurs héritages continuent de marquer notre société.

Cette exposition exceptionnelle est une parfaite illustration de ce projet.

**Par le choix du lieu tout d'abord :** sa présence au Panthéon nous rappelle combien ce monument est chargé de références à la mémoire des combats contre l'esclavage, et comment ces combats ont contribué à forger nos valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

**Par le choix des pièces présentées ensuite :** en mêlant des archives précieuses, des œuvres d'époque mais aussi des créations contemporaines, elle nous montre comment la réalité de l'esclavage colonial et les événements extraordinaires qui ont conduit à sa destruction ont frappé les esprits en leur temps, et comment ils continuent d'inspirer les créateurs aujourd'hui.

**Par son propos enfin :** exposition incarnée, elle rend hommage aux femmes et aux hommes qui, au temps de l'esclavage, s'y sont opposés, et à celles et ceux qui, après l'abolition, ont continué à se battre pour l'égalité et la dignité humaine. En mêlant des figures déjà honorées au Panthéon et d'autres longtemps invisibilisées, au premier rang desquelles les personnes mises en esclavage elles-mêmes, elle fait œuvre de réparation autant que de transmission.

## LES PARTENAIRES ET MÉCÈNES



CENTRE DES  
MONUMENTS NATIONAUX



La Fondation pour la mémoire de l'esclavage bénéficie pour cette exposition du soutien du ministère de l'intérieur et des outre-mer, du secrétariat d'Etat à la citoyenneté et à la ville (Agence nationale de la cohésion des territoires) et du soutien de



france.tv

## LES PRÊTEURS

### Prêteurs institutionnels

Archives nationales de France  
Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence  
Bibliothèque Mazarine, Paris  
Bibliothèque nationale de France  
Commune de Fessenheim, Haut-Rhin  
Musée d'art et d'histoire de Pontarlier  
Musée de la Compagnie des Indes de Lorient  
Musée du Louvre, Paris

### Prêteurs privés

Les Anneaux de la Mémoire, Nantes  
Collection Haïti Patrimoine  
Collection Walter O. Evans et Linda J. Evans  
Collection Aldrick Allal

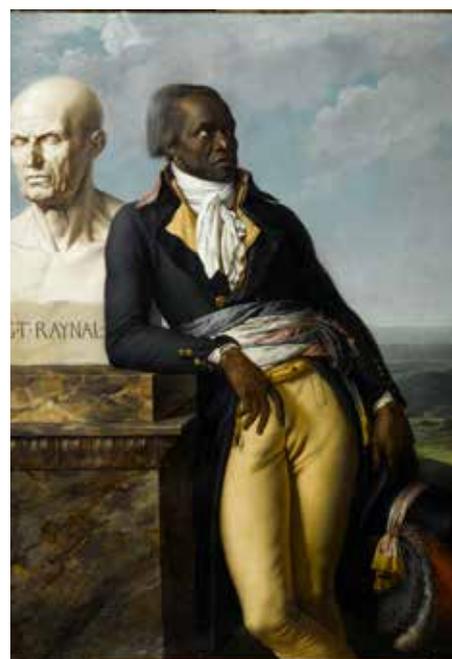
## VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE



*Toussaint Louverture*  
par François Cauvin, 2009  
Acrylique sur canvas  
92 cm x 121 cm  
© François Cauvin



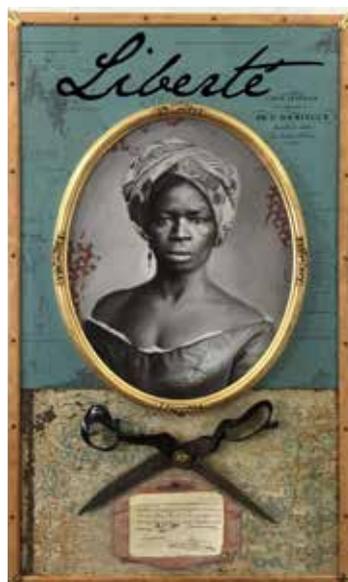
*Joséphine Baker*  
par le Studio Harcourt, 1948  
Négatif monochrome, négatif souple  
18 cm x 24 cm  
Charenton-le-Pont, Médiathèque du patrimoine et de la photographie  
© Ministère de la Culture - Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Dist. RMN-Grand Palais / Studio Harcourt



*Jean-Baptiste Belley, député de Saint-Domingue à la Convention (1747-1805)*  
par Anne-Louis Girodet de Roussy-Trioson, 1797  
Huile sur toile  
159 cm x 112 cm  
Versailles, châteaux de Versailles et de Trianon  
© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot



*Paire de sucriers à poudre : esclaves chargés de cannes à sucre*  
Vers 1730-1740  
Ancienne collection de Louis-Henri, duc de Bourbon  
Poids : 1.556 kg et 1.546 kg  
28,5 cm x 11 cm  
Don de la Société des Amis du Louvre, 1995  
Paris, musée du Louvre  
© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Martine Beck-Coppola

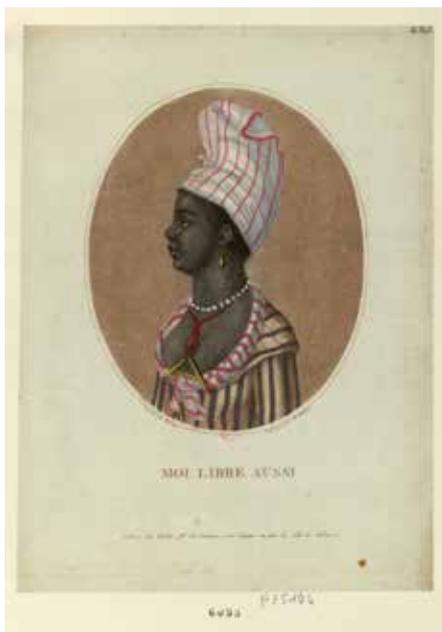


*Liberté ! Portrait de Rosalie de nation peule*  
par Jules Arthur, 2015  
Huile sur bois et métal  
© Jules Arthur



*Portrait de Victor Schoelcher*  
par Henri Decaisne, 1833  
Huile sur toile  
116 cm x 96 cm (sans le cadre)  
Propriété de la commune de Fessenheim – Haut-Rhin  
© Commune de Fessenheim

# VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE



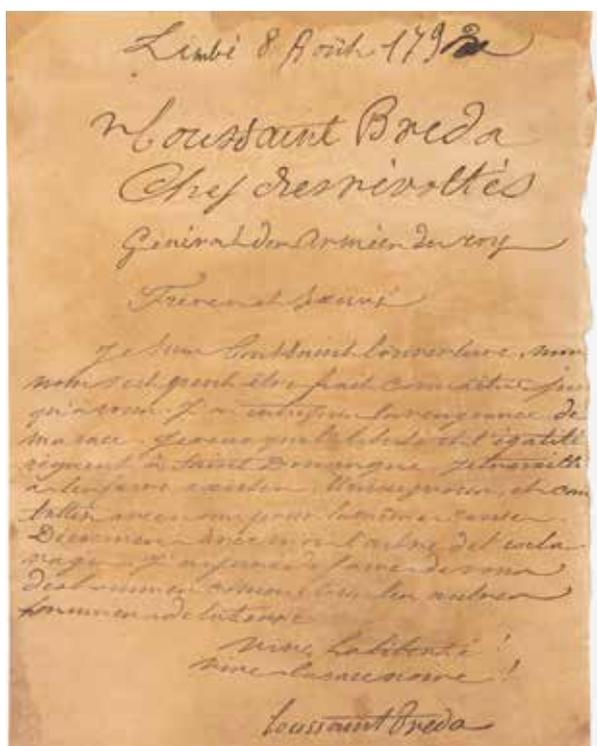
Moi Libre aussi,  
BnF, Département Estampes et photographie,  
RESERVE QB-370 (44)-FT-4



Copie manuscrite de l'Ordonnance / Edit du Roy ou Code noir sur les Esclaves des Isles de l'Amérique Mars 1685 à Versailles  
H 39 x L 26 cm (registre fermé)  
Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence (France)  
© Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence



Ordonnance de Charles X, dette d'indépendance de Saint-Domingue (Haïti)  
17 avril 1825  
Version manuscrite  
32 x 22,5 cm  
Archives nationales de France, A/1108/B, 473 bis.  
© Archives nationales de France



Lettre de Toussaint Bréda dit Louverture  
Lettre de Toussaint BREDA, Limbé  
8 août 1793  
31 cm x 19 cm  
Collection Walter O. Evans et Linda J. Evans  
© Walter O. Evans Foundation For Art and Literature



Nicolas-André Monsiaux,  
L'abolition de l'esclavage proclamé à la Convention  
CCo Paris Musées / Musée Carnavalet

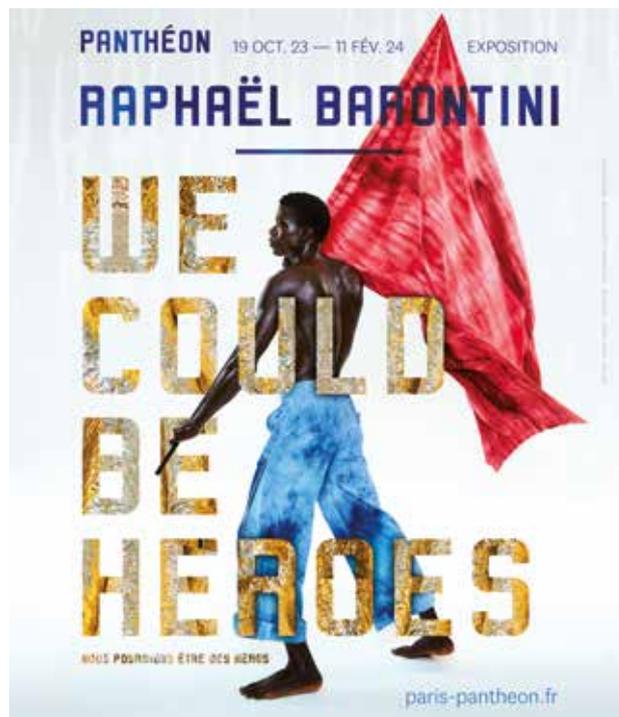
## EXPOSITION *WE COULD BE HEROES* AU PANTHÉON

Le Centre des monuments nationaux invite l'artiste Raphaël Barontini pour une exposition carte blanche au Panthéon du 19 octobre 2023 au 11 février 2024 dans le cadre de son programme « un artiste, un monument » : *We could be heroes*.

Raphaël Barontini investit le Panthéon avec des œuvres évoquant l'histoire et la mémoire des combats contre l'esclavage. Dans le lieu de la mémoire républicaine, qui honore plusieurs personnalités ayant œuvré en faveur de l'abolition de l'esclavage, comme Condorcet, l'abbé Grégoire, Toussaint Louverture, Louis Delgrès ou Victor Schœlcher, Raphaël Barontini met en scène des figures héroïques de cette lutte contre l'esclavage, connues ou méconnues, ayant contribué à jouer un rôle marquant dans son abolition, et qui forment son « panthéon imaginaire ».

L'exposition prend la forme d'une installation monumentale, composée de drapeaux, de bannières et d'œuvres textiles. Dans le contexte du Panthéon et de ses décors, Raphaël Barontini crée une fresque à la fois historique et sensible, évoquant d'une part la traite transatlantique et, d'autre part, les actrices et acteurs des combats pour la liberté.

La première partie de l'installation textile et picturale est constituée d'une haie d'honneur qui accueille le visiteur. Des bannières et drapeaux de grand format déployés de chaque côté de la nef présentent les portraits stylisés de figures historiques du combat pour l'émancipation et l'abolition de l'esclavage : Anchaing & Héva (La Réunion), Sanite Bélair (Haïti), Louis Delgrès (Martinique et Guadeloupe), Dutty Boukman (Haïti), etc, dont plusieurs sont évoquées par des documents historiques et des œuvres qu'elles ont inspirées dans l'exposition *Oser la liberté* présentée simultanément dans la crypte du Panthéon.



La partie centrale de l'installation est présentée dans les transepts nord et sud du monument. En dialogue avec les grandes peintures historiques du Panthéon évoquant certains épisodes de l'histoire de France - Jules-Eugène Lenepveu, Alexandre Cabanel ou encore Pierre Puvis de Chavannes -, les textiles de Raphaël Barontini revêtent une dimension narrative, de la période sombre de la traite et de l'esclavage jusqu'aux puissantes batailles pour son abolition.

Les œuvres de Raphaël Barontini conçues pour le Panthéon relèvent, dans le prolongement de ses précédents travaux, mais à une échelle inédite, d'un subtil art du collage et du montage : superposant les techniques et les couleurs, l'artiste assemble des fragments de paysages, de corps, de parures et de motifs puisés dans des langages visuels de différentes périodes, cultures et géographies. Alliant des questionnements artistiques, historiques et sociétaux, elles sont autant d'occasions de « créoliser les imaginaires » (Raphaël Barontini).

En se connectant sur [www.mapierrealedifice.fr](http://www.mapierrealedifice.fr), les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le Panthéon (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

## PANTHÉON

Selon la volonté de Louis XV, l'église Sainte Geneviève est construite au centre de Paris entre 1764 et 1790. Le 4 avril 1791, l'Assemblée constituante décide de la transformer en Panthéon. La crypte y accueillera les sépultures des grands hommes de la nation. Après Voltaire et Rousseau, ce sont les grands serviteurs de l'Etat, proches de Napoléon, qui y seront inhumés au début du XIXe siècle. Depuis 1885, année de la mort de Victor Hugo, y reposent ceux qui ont mérité

la reconnaissance de la patrie par leur engagement citoyen ou leur défense des valeurs républicaines, tels Victor Schœlcher, Jean Moulin, Marie Curie, Alexandre Dumas, Simone Veil et Joséphine Baker.

Construit par l'architecte Soufflot (1713-1780), le monument est une manifestation du style néoclassique, très marqué par l'influence de l'Antiquité (fronton, plan en croix grecque, colonnes corinthiennes). Eminent architecte des Lumières, il propose en effet une ambitieuse synthèse de l'art antique, de l'art gothique et de la Renaissance, qui le relie aux grands architectes du XVIe siècle.

Les toiles marouflées, datant d'une époque où le lieu était redevenu une église (deuxième moitié du XIXe siècle), présentent des figures monarchiques et religieuses de l'histoire de France. Elles sont l'œuvre de douze peintres habitués des commandes officielles, comme Pierre Puvis de Chavannes ou Jean-Paul Laurens.

En 2020, à l'occasion de la panthéonisation de Maurice Genevoix, le Panthéon s'est enrichi de nouvelles œuvres, visuelles et sonores, commandées d'une part au plasticien Anselm Kiefer et d'autre part au compositeur Pascal Dusapin.

Enfin la présence du pendule de Foucault est à noter. Cette expérience scientifique installée par Foucault lui-même en 1851 est constituée d'une sphère métallique de 47 kg suspendue à un fil de 67 mètres. Elle démontre la rotation de la terre sur elle-même.

Le Panthéon est ouvert à la visite, animé et restauré par le Centre des monuments nationaux.



Panthéon, façade occidentale © Gilles Codina - CMN



Pendule de Foucault - © François Pournin

## INFORMATIONS PRATIQUES

Panthéon  
Place du Panthéon  
75005 Paris  
+33 (0)1 44 32 18 00

 [www.facebook.com/pantheonparis](https://www.facebook.com/pantheonparis)

 [www.instagram.com/pantheon.paris](https://www.instagram.com/pantheon.paris)

<https://www.paris-pantheon.fr/>

### Modalités de visite

En amont de leur visite, les visiteurs sont invités à consulter le site ([www.pantheon-paris.fr](http://www.pantheon-paris.fr)) où les modalités de visite sont mises à jour.

Réservation obligatoire pour les groupes (adultes, scolaires et champ social) : [www.pantheon-paris.fr](http://www.pantheon-paris.fr)

### Horaires

Ouvert tous les jours, sauf les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.  
Du 1er octobre au 31 mars: 10h - 18h  
Du 1er avril au 30 septembre : 10h - 18h30  
Dernier accès 45 minutes avant la fermeture.

Ouverture de l'accès au panorama du 1<sup>er</sup> avril au 30 octobre, de 10h à 16h30.

Réservation conseillée pour les visiteurs individuels : [www.pantheon-paris.fr](http://www.pantheon-paris.fr)

### Tarifs

Tarif individuel : 11,50 €  
Tarif individuel avec accès au panorama : 15 €  
Tarif Groupe (sur réservation) : 9 € (12,50 € avec panorama)  
Gratuité :  
Moins de 18 ans (en famille et hors groupes scolaires)  
18-25 ans (ressortissants de l'Union Européenne et résidents réguliers non-européens sur le territoire de l'Union Européenne)  
Personne handicapée et son accompagnateur  
Demandeur d'emploi, sur présentation d'une attestation de moins de 6 mois, bénéficiaires RMI, RSA, aide sociale  
Journalistes  
Enseignants titulaires du Pass Education  
Détenteurs de la carte ICOM / ICOMOS  
**1er dimanche du mois de novembre à mars**

Billet jumelé Basilique Saint-Denis + Panthéon : Tarif individuel 16€

Tarifs groupe scolaire (réservation obligatoire)  
En visite libre : 40€  
En visite pédagogique :  
Parcours découverte (1h30): 90€/40€ (REP/ZEP) 35 élèves max et 5 accompagnateurs inclus  
Parcours découverte champ social (1h30): 40€ - 20 personnes max  
Visite-atelier (2h): 130€/60€ (REP/ZEP) 35 élèves max et 5 accompagnateurs inclus  
Visite-atelier champ social (2h): 60€ - 20 personnes max

### Offre de visite

Document de visite disponible en 11 langues (français, allemand, anglais, chinois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais et russe)  
Audio-guide disponible en 11 langues (français, allemand, anglais, chinois, coréen, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais et russe)  
Bornes tactiles interactives  
Livret-jeu pour les enfants à télécharger  
Application de visite

Accessibilité  
Rampe d'accès PMR (nef).

### Accès

En transport en commun : Métro ligne 7 ou 10 / RER B / Bus lignes 21, 27, 38, 82, 84, 85, 89  
Station Vélib' N°5032 (Panthéon-Valette)  
En voiture: Boulevard Saint-Michel puis rue Soufflot



## LE CMN EN BREF

Sites archéologiques de Glanum et de Carnac, abbayes de Montmajour et du Mont-Saint-Michel, châteaux d'If et d'Azay-le-Rideau, domaine national de Saint-Cloud, Arc de Triomphe ou encore villas Savoye et Cavrois constituent quelques-uns des 100 monuments nationaux, propriétés de l'État, confiés au Centre des monuments nationaux.

Premier opérateur public, culturel et touristique avec plus de 10 millions de visiteurs par an, le Centre des monuments nationaux conserve et ouvre à la visite des monuments d'exception ainsi que leurs parcs et jardins. Ils illustrent, par leur diversité, la richesse du patrimoine français. S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose largement sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des librairies-boutiques, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale. Les monuments bénéficiaires permettent la réalisation d'actions culturelles et scientifiques sur l'ensemble du réseau. Par ailleurs, après la restauration et l'ouverture de l'Hôtel de la Marine au mois de juin 2021, le CMN restaure le château de Villers-Cotterêts pour y ouvrir la Cité internationale de la langue française en 2023. Enfin, le CMN s'affirme comme un acteur important dans le numérique avec l'Incubateur du patrimoine lancé en 2018.

## Retrouvez le CMN sur

-  [www.facebook.com/leCMN](https://www.facebook.com/leCMN)
-  [@leCMN](https://twitter.com/leCMN)
-  [@leCMN](https://www.instagram.com/leCMN)
-  [www.youtube.com/c/lecmn](https://www.youtube.com/c/lecmn)
-  [www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux](https://www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux)
-  [www.tiktok.com/@le\\_cmn](https://www.tiktok.com/@le_cmn)

## Un programme d'abonnement annuel



« Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans près de 60 monuments au prix de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès

illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.

[passion.monuments-nationaux.fr](https://passion.monuments-nationaux.fr)

## Monuments ouverts à la visite par le CMN

### Auvergne-Rhône-Alpes

- Château d'Aulteribe
- Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
- Château de Chareil-Cintrat
- Château de Voltaire à Ferney
- Trésor de la cathédrale de Lyon
- Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
- Château de Villeneuve-Lembron

### Bourgogne-Franche-Comté

- Chapelle aux Moines de Berzé-la-Ville
- Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
- Château de Bussy-Rabutin
- Abbaye de Cluny

### Bretagne

- Grand cairn de Barnenez
- Sites mégalithiques de Carnac
- Site des mégalithes de Locmariaquer
- Maison d'Ernest Renan à Tréguier

### Centre-Val de Loire

- Château d'Azay-le-Rideau
- Château de Bouges
- Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
- Palais Jacques Cœur à Bourges
- Tour de la cathédrale de Chartres
- Château de Châteaudun
- Château de Fougères-sur-Bièvre
- Maison de George Sand à Nohant
- Château de Talcy
- Cloître de la Psalette à Tours

### Grand Est

- Château de Haroué
- Château de La Motte Tilly
- Palais du Tau à Reims
- Tours de la cathédrale de Reims

### Hauts-de-France

- Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
- Château de Coucy
- Villa Cavrois à Croix
- Château de Pierrefonds

- Château de Villers-Cotterêts (ouverture en 2023)
- Colonne de la Grande Armée à Wimille

### Île-de-France

- Château de Champs-sur-Marne
- Château de Jossigny
- Château de Maisons
- Villa Savoye à Poissy
- Domaine national de Rambouillet
- Domaine national de Saint-Cloud
- Basilique cathédrale de Saint-Denis
- Maison des Jardies à Sèvres
- Château de Vincennes

### Normandie

- Abbaye du Bec-Hellouin
- Château de Carrouges
- Abbaye du Mont-Saint-Michel

### Nouvelle Aquitaine

- Cloître de la cathédrale de Bayonne
- Tour Pey-Berland à Bordeaux
- Château de Cadillac
- Abbaye de Charroux
- Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
- Abbaye de La Sauve-Majeure
- Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
- Site archéologique de Montcaret
- Château d'Oiron
- Grotte de Pair-non-Pair
- Château de Puyguilhem
- Site gallo-romain de Sanxay

### Occitanie

- Tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Château d'Assier
- Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
- Château et remparts de la cité de Carcassonne
- Château de Castelnaud-Bretenoux
- Site archéologique et musée d'Enserune
- Château de Gramont
- Château de Montal
- Sites et musée archéologiques de Montmaurin
- Forteresse de Salses

- Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

### Paris

- Arc de Triomphe
- Chapelle expiatoire
- Colonne de Juillet
- Conciergerie
- Domaine national du Palais-Royal
- Hôtel de la Marine
- Hôtel de Sully
- Panthéon
- Sainte-Chapelle
- Tours de Notre-Dame de Paris

### Pays de la Loire

- Château d'Angers
- Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

### Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Cloître de la cathédrale de Fréjus
- Site archéologique de Glanum
- Château d'If
- Villa Kérylos
- Trophée d'Auguste à La Turbie
- Place forte de Mont-Dauphin
- Abbaye de Montmajour
- Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
- Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
- Monastère de Saorge
- Abbaye du Thoronet

